

## Conseil municipal du 12 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 novembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET , Mme CANO, Mme CORTINAS, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

### Ordre du jour

1/ Cession de terrain

2/ Création d'un poste d'agent technique

1 / Cession de terrain ( route départementale D 92)

Problème de remembrement : accession à la propriété de Mr et Mme FONTOVA

Celui-ci a fait une demande d'acquisition de terrain. La commune s'est engagée à rétrocéder ce terrain, sans tracer de servitude puisque ce terrain enclave la propriété de Mr FONTOVA dont l'activité principale est l'agriculture. La vente de ce terrain est proposée pour la somme de 4 000 euros.

Vote : oui à l'unanimité

2 / Création d'un poste d'agent technique

Le contrat de droit public de Mr JACQUOT Benoît s'achève le 31 décembre 2019 . Le maire propose de prolonger son activité dans le cadre d'un emploi de la fonction territoriale et de procéder à la création d'un poste d'agent technique.

Vote : oui à l'unanimité

Pas de questions diverses : La séance est levée à 19h.